



The Paramedic Association
of New Brunswick

L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick

**Attestation de l'immatriculation
Profession réglementée autre que la profession de paramédic**

Partie 1: A être complétée par le candidat

Instructions:	Envoyez à chaque agence de réglementation ou vous détenez ou déteniez auparavant une immatriculation dans une profession autre que celle de paramédic. Des copies additionnelles doivent être utilisées si vous êtes ou avez été immatriculé dans plus d'une province ou territoire.	
Nom:	Prénom (et deuxième prénom selon le cas):	
Ancien(s) Nom(s):	Date de naissance:	
Adresse:		
Date de l'immatriculation:	Numéro d'immatriculation:	
Signature:	Date:	

Partie 2: A être complétée par l'agence de réglementation

Instructions:	S.v.p. veuillez compléter l'information demandée ci-dessous et poster directement à l'Association des Paramédics du Nouveau-Brunswick, 298, rue Main, Fredericton, NB E3A 1C9	
Nom de l'agence:		
Nom de la personne immatriculée:		
Niveau/Catégorie de permis accordé ou titre:		
Date initiale de l'immatriculation :	Numéro d'immatriculation:	Date expiration de l'immatriculation:
Cette personne a-t-elle déjà fait l'objet d'une suspension, d'une révocation ou d'une enquête pour incompétence, acte d'inconduite professionnelle, conduite indigne ou inaptitude? Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Cette personne a-t-elle déjà été soumise a des conditions, restrictions ou limitations dans l'exercice de la profession? Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> Si vous répondez oui, veuillez indiquer les raisons et détails à l'endos ou joignez une feuille additionnelle.		
Si vous avez repondu oui, est-ce qu'immatriculation a été retablie? Oui: <input type="checkbox"/> Date: _____ Non: <input type="checkbox"/>		
Nom de la personne ressource:		Sceau de l'agence
Titre:		
Date:		
Signature:		

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis par l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les travailleurs paramédicaux. Cette information est protégée contre toute utilisation non autorisée et la divulgation conformément à la Loi sur le droit à l'information et protection de la vie privée et ne peuvent être divulgués que conformément à la Loi.